



Où en sommes-nous ?

Une réunion a eu lieu le 18 octobre dernier entre des représentants de tous les syndicats et la direction (RH et exploitation).

Les échanges ont permis d'aborder de nombreux sujets liés au travail sous circulation :

- **La dangerosité des voies circulées** (bilan 2015 des heurts de véhicules d'intervention),
- **Les procédures d'intervention et de signalisation,**
- **Les infrastructures,**
- **Les matériels et équipements** (préséquençage, fourgons, FLR, FLU, EPI...),
- **La pénibilité** (bruit, exposition au risque routier, conditions météo, horaires, astreintes, stress...)
- **Les effectifs et la pyramide des âges** (recrutements, aménagement fin de carrière, CET...),
- **La reconnaissance salariale des intervenants sur tracé,**
- **Sensibiliser plus fortement les automobilistes.** (dérive des comportements au volant...)

Si tous les participants ont montré une réelle volonté d'avancer sur l'ensemble des problèmes évoqués, il faut désormais aller plus loin et entrer dans le vif du sujet avec la ferme intention d'œuvrer dans l'intérêt de nos collègues qui interviennent sur le tracé.

Cela devra probablement passer, au niveau ASF, par une négociation spécifique au travail sous circulation, qui viendrait **s'ajouter** aux accords et avenants déjà existants dans la filière sécurité/viabilité (C37, C51, C48, dispositif CET...)

Pour la CFDT, il ne serait pas sérieux de prétendre porter un tel sujet seule. Le bilan alarmant des heurts de véhicules d'intervention en 2015 sur l'ensemble du secteur autoroutier Français ne peut laisser personne indifférent. Ensemble, salariés, syndicats, directions d'entreprises, fédérations des transports, ministères, acteurs de la sécurité routière, nous devons tous agir pour inverser une tendance insupportable, qui semble se confirmer en 2016. Nos collègues qui interviennent sur le tracé pour garantir la sécurité des autres, n'ont pas à sacrifier la leur. Ils méritent toute notre attention.

Ensemble, mobilisons-nous pour que ça cesse !